

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Travaux en forêt communale (OET et convention ingénierie maîtrise d'œuvre)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis en OET (Office Entrepreneur de Travaux).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- adopte le devis tel que présenté,
- s'engage à inscrire la dépense au budget communal pour un montant de 8.557,90 € TTC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE

Pour extrait conforme.

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

Département de la Moselle RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Police municipale – Indemnité de responsabilité 2007

Le Conseil Municipal,

VU l'arrêté n° 2003-DRCL/2-015 du 23 janvier 2003 portant nomination de M. Denis PORTA comme régisseur d'Etat auprès de la police municipale de la commune de REMERING LES PUTTELANGE et notamment l'article 3 qui fixe l'indemnité de responsabilité annuelle ;

VU la compensation versée par l'Etat se montant à 110,00 euros pour 2007,

après en avoir délibéré :

- Décide de reverser cette somme à M. Denis PORTA, imputation au compte 6225.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE

Pour extrait conforme.

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Station d'épuration – Convention de prestation de suivi agronomique d'épandages agricoles de boues.

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de prestation de suivi agronomique annuel d'épandages agricoles de boues de la station d'épuration émanant de la Chambre d'Agriculture de la Moselle.

Le Conseil Municipal :

Considérant la proposition de convention sur 1 an (2009),
Considérant le coût annuel de 2.100 € HT,

- ❖ Décide de confier la prestation de suivi agronomique d'épandages agricoles de boues de la station d'épuration aux services de la Chambre d'Agriculture de la Moselle
- ❖ Autorise le Maire à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE

Pour extrait conforme.

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Installation de nouveau matériel de communication

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition établie par FRANCE TELECOM concernant la mise en place d'un standard téléphonique pour un montant de 2.086,62 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- retient la proposition de France TELECOM pour la mise en place d'un standard téléphonique pour un montant de 2.086,62 €HT
- sollicite les subventions correspondantes
- autorise le Maire à signer tous documents et commandes à intervenir, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Péri-scolaire

Jeannine QUODBACH, chargée de la commission scolaire et sociale, rappelle au Conseil Municipal l'enquête faite auprès des parents d'élèves afin d'étudier la possibilité d'une mise en place d'un accueil périscolaire à REMERING LES PUTTELANGE. Suite à cette enquête, le nombre de familles intéressées par ce service s'avère important.

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal :

- décide de proposer un accueil périscolaire incluant un accueil le mercredi à partir de la rentrée scolaire 2009/10 dans la commune de REMERING LES PUTTELANGE,
- charge la commission vie scolaire et sociale de faire des propositions quant aux modalités de fonctionnement qui seront définies ultérieurement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Multisports

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'offre d'un montant de 1.500,00 euros HT faite par M. Thomas MICHEL, architecte DPLG, concernant le suivi de la demande du permis de construire pour l'aménagement du terrain multisports à REMERING LES PUTTELANGE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- donne mission à M. Michel THOMAS pour l'élaboration du dossier de permis de construire du terrain multisports,
- autorise le Maire à signer la proposition d'honoraires d'un montant de 1.500,00 euros HT et toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE

Pour extrait conforme.

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Indemnité de fonction du Maire et des adjoints

Le Conseil Municipal :

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24 ;

Considérant que le dernier recensement fixe la population municipale à 1030, il y a lieu de redéterminer le taux des indemnités allouées au Maire et aux Adjoints,

Après en avoir délibéré :

Article 1^{er} : Décide de fixer le montant des indemnités à verser à compter du 01 janvier 2009 pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- Taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé à l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales :

Maire : 43%

- Taux en pourcentage de l'indice 1015 conformément au barème fixé par l'article L 2123-24 du code général des collectivités territoriales

1^{er} – 2^e – 3^e et 4^e adjoint : 16,5%

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Programme des travaux d'exploitation en forêt communale 2008-2009

Monsieur SEGER, agent de l'ONF, présente aux membres du Conseil Municipal, le programme des coupes et d'exploitation en forêt communale pour 2008-2009, se montant à 23.910,00 € HT, ainsi que l'état de prévision des coupes 2009, prévoyant une recette HT brute de 32.102,00 € HT, pour un volume total de bois de 784 m³.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte le programme de travaux 2008-2009 ainsi que l'état de prévision des coupes 2009 tel que présenté
- S'engage à inscrire la dépense au budget communal pour un montant de 23.910,00 € HT.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Participation financière aux voyages découvertes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande réceptionnée le 04 décembre 2008 émanant des professeurs d'allemand du collège Jean Jaurès de Sarreguemines, sollicitant une subvention concernant le projet d'un voyage à Berlin envisagé.

Le Conseil municipal eu égard à la demande, décide l'attribution de 50 € par élève domicilié dans la commune.

Cette subvention sera versée au collège Jean Jaurès de Sarreguemines.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE

Pour extrait conforme.

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

Département de la Moselle
FRANÇAISE
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Maîtrise d'œuvre – Rue de l'Eglise

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le marché de maîtrise d'œuvre de GUELLE et FUCHS, géomètres-experts, concernant les travaux de réfection de voirie et d'enfouissement de réseaux de la rue de l'Eglise, estimés à 136.750,00 € HT.

Le taux de rémunération est fixé à 5,7% du montant estimatif des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- retient la proposition de GUELLE et FUCHS
- autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre et toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE

Pour extrait conforme.

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 02.02.2009

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2009

Présents : Tous les membres élus sauf M. HABERMACHER – Mme TOUSCH (procurations)

OBJET : Cession de terrain

Le Conseil Municipal :

- Considérant la demande émanant de Monsieur Raymond LARBALETRIER, domicilié à REMERING LES PUTTELANGE – 5 rue de l'Ecole, relative à l'acquisition d'une partie des terrains – section 01 parcelles 58 et 200,
- Considérant que ladite partie de parcelle jouxte la parcelle n° 196 dont l'intéressé est propriétaire ;

Après en avoir délibéré, DECIDE :

1. la vente d'une partie des parcelles 01 n° 58 et 200, d'une superficie de 0,84 are au prix de 311 € l'are, au profit de M. Raymond LARBALETRIER.
2. de faire supporter les frais de ladite opération à l'acquéreur, y compris les frais d'abornage
3. de donner pouvoir au Maire pour signer l'acte et toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE

Pour extrait conforme.

J.L. ECHIVARD